



PROGRAMME ACTUALISATION des Connaissances pour ACACED option CHIEN

CAMPUS CANIN

Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces
domestiques Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté
alimentaire

Date de début des parcours certifiants 01-01-2022

Échéance au 31/12/2026

Lien vers la présentation de la certification : [RS 5650](#)

Public visé et prérequis

Conformément à l'arrêté du 4 février 2016, Après avoir obtenu l'ACACED, le CCAD, le CETAC ou encore le certificat de capacité ou tout diplôme ou certificat donnant son équivalence, suivre une Actualisation des Connaissances est obligatoire tous les 10 ans pour maintenir sa validité et exercer légalement une activité professionnelle ou bénévole avec les Animaux de Compagnie d'Espèces

Le candidat doit être titulaire d'un des documents ou d'une des formations ci-dessous :

- Une certification professionnelle enregistrée au répertoire national
- Une attestation de connaissances délivrée par la D(R)AAF
- Un certificat de capacité "ACACED", anciennement « CCAD »
- Un titre ou certificat figurant à l'annexe III du présent arrêté, sous réserve de son obtention avant le 1^{er} janvier 2015.

L'actualisation doit être effectuée au plus tard 10 ans après la date de délivrance du diplôme, titre ou certificat concerné. Elle a une durée de 7 heures minimum et balaye l'ensemble des 8 domaines. L'organisme de formation mettra l'accent sur les évolutions réglementaires, scientifiques et techniques.

Le titulaire de l'ACACED qui ne se soumet à cette obligation s'expose à une amende lors d'un contrôle. Pour autant, il n'est pas prévu dans la réglementation de refuser l'inscription à une actualisation pour un titulaire de certification ayant dépassé la durée des 10 ans. Rien ne prévoit que la personne dans ce cas précis doive s'inscrire de nouveau à la formation ACACED et à son évaluation finale.

Prérequis techniques

Afin de suivre la formation dans des conditions optimales, la DRAAF recommande la détention du matériel suivant :

- Mémoire vive de 1 Go ou plus,
- Écran permettant une taille d'affichage de 1280x1024 pixels ou plus,
- Clavier et souris
- Système d'exploitation Microsoft, Apple ou Linux récent et mis à jour,
- Navigateur Web, Mozilla Firefox, Google Chrome, Apple Safari, Microsoft Internet Explorer récents et mis à jour, activer l'utilisation des cookies, activer l'utilisation de JavaScript,
- Lecteur PDF récent et mis à jour.



Accessibilité aux formations Campus Canin

Soucieux de garantir l'égalité des chances, Campus Canin met à disposition de ses stagiaires un contact référent handicap : Françoise VEILLARD : campuscanin@laposte.net ou par téléphone au 06 81 01 45 69.

Nos locaux sont accessibles et notre formatrice sait adapter ses méthodes pédagogiques.

Dispositions pratiques

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre maximum de stagiaires est limité à 12 par session.

Délai d'accès et modalités à la formation

Certifié Qualiopi, une analyse de la demande est réalisée en amont. Comptez 14 jours entre la signature du contrat et l'entrée en formation.

Inscription via notre site Internet ou par téléphone au 06 81 01 45 69

Modalités

La formation est proposée en présentiel dans les locaux de Campus Canin situés au 1659, chemin du colombier 07220 VIVIERS.

Modalités d'inscription à la certification

Être en possession du titre justificatif

Inscription via notre site Internet ou par téléphone au 06 81 01 45 69 ou par CPF

Date de la formation

Entrée et sortie permanente

Durée et horaires de la formation

Formation d'une durée de 7 h00 réparties sur journée de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

NB : accès à une salle de repas pour la pause déjeuner. Terrain extérieur si l'envie et le temps le permettent.

Lien vers les restaurants à proximité du centre Campus Canin

:

<https://www.google.fr/maps/search/Restaurants/@44.5039361,4.6171057,12.76z/data=!4m7!2m6!3m5!2s1659+Chem.+du+Colombier!3s0x12b513a336c9db71:0x4b4b2109d3941fcf!4m2!1d4.6765039!2d44.5078872?entry=ttu>

Lien vers les hébergements à proximité du centre Campus Canin :

<https://www.google.fr/maps/search/Hôtels/@44.5079486,4.6352076,13z/data=!3m1!4m7!2m6!3m5!2s1659+Chem.+du+Colombier!3s0x12b513a336c9db71:0x4b4b2109d3941fcf!4m2!1d4.6765039!2d44.5078872?entry=ttu>

Présentation de la formatrice et de la responsable de la formation

Françoise VEILLARD a suivi plusieurs formations :

- Éducateur canin comportementaliste
- Prévention morsure
- DE d'éthologie appliqué à la relation Homme – Chien



**CAMPUS
CANIN**

Vous les aimez, éduquez-les !

Vous pouvez la contacter pour toute question : campuscanin@laposte.net ou par téléphone au 06 81 01 45 69.

Méthodes pédagogiques

Françoise a à cœur d'offrir une pédagogie la plus inclusive et participative avec un maître mot : respect et bienveillance. Nos méthodes d'éducation sont basées sur l'éducation et le renforcement positifs.

Moyens pédagogiques

Campus Canin vous accueille dans sa toute nouvelle salle de cours, entièrement rénovée. A disposition : connexion wifi ; vidéoprojecteur ; Paper Bord et tableau blanc ; supports de cours remis aux participants ; Drive ; terrain et chiens si besoin.

Objectifs de la formation Actualisation des connaissances ACACED option chien

L'objectif de cette formation est de remettre à niveau ses connaissances, comme une mise à jour, relativement aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux, à l'entretien des chiens, selon la réglementation en vigueur.

- ☐ Assurer aux chiens un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté
- ☐ Respecter les besoins nutritionnels des chiens en fournissant une alimentation adaptée à leur mode de vie
- ☐ Respecter la physiologie et la santé des chiens aux différentes phases de la reproduction
- ☐ Assurer aux chiens des soins appropriés et de les maintenir en bon état de santé
- ☐ Interpréter les signaux de comportements de l'espèce canine
- ☐ Mobiliser la réglementation en matière de détention d'un chien
- ☐ Garantir le bien-être des chiens au cours du transport
- ☐ Assurer la sélection canine améliorée

Programme de la formation

Module 1 – Aménagements et conceptions des lieux d'hébergement des chiens

- Principes généraux d'aménagements
- Normes à respecter
- Les équipements
- Facteurs d'ambiance
- Propreté et hygiène

Module 2 – Alimentation canine

- Besoins nutritionnels ; évolution des besoins
- Les nutriments



- État de forme du chien
- Mode de préparation et de distribution
- Ration ménagère
- Abreuvement
- Normes et conditions de stockage

Module 3 – Maitrise de la reproduction canine

- Anatomie génitale
- Chaleurs et cycle sexuel
- Maitrise de la reproduction et les différentes étapes
- Gestion et mise bas
- Soins aux mères et aux chiots

Module 4 – Prophylaxie sanitaire et médicale

- Soins d'entretien et d'hygiène
- Signes de bonne santé et principaux signaux d'alerte
- Principales catégories de maladie chez le chien
- Période de risque
- Premiers soins simples et urgences
- Mesures sanitaires et médicales

Module 5 – Les bases du comportement canin

- Périodes de développement
- L'organisation sociale
- Éthologie
- Bien-être et stress
- Besoins affectifs
- Tendances comportementales
- Grands principes d'éducation des chiots

Module 6 – La réglementation appliquée aux chiens

- Le statut juridique de l'animal et les principaux textes de référence
- Organisation de la protection animale
- Responsabilité civile des propriétaires de chiens
- L'identification et le changement de détenteur
- Réglementation relative au commerce, aux échanges et aux importations de chiens
- Dangers sanitaires et catégorisation
- Divagation ; animaux errants et dangereux

Module 7 – La sélection canine

- Races, standard de races et lignées
- Conditions d'inscription au LOF
- Espérance de vie
- Génétique et maladies et tares héréditaires
- Pedigree et groupes de chiens

Module 8 – Règlementation du transport applicable aux chiens

- Règlementation sur le transport d'animaux vivants
- Moyens de transport et équipements
- Modalités de transport



- Bien-être des chiens et risques pour l'animal et les personnes

Modalités de suivi de la formation

- Chaque stagiaire signe une feuille de présence par demi-journée
- Bilans intermédiaires prévus par demi-journée
- Bilan final en fin de formation

Modalités d'évaluation de la formation

- **Evaluation des acquis**

Afin de mesurer la progression des acquis et de favoriser la qualité des apprentissages, des jalons sont prévus en cours de formation sous forme d'étude de cas et de quiz. Des temps d'échanges et de réflexion sont également prévus dans le programme. Ces jalons ont un but formatif.

QCM de fin de formation gogle form

- **Evaluation de la satisfaction des stagiaires**

Il sera demandé aux stagiaires de compléter une enquête de satisfaction à chaud en fin de formation.

Le stagiaire sera également sollicité à 3 mois post formation pour une enquête de satisfaction à froid ; puis 6 mois post formation afin de faire part de leur devenir professionnel

Modalités de l'évaluation certificative

Remise d'une attestation de suivi de formation

Prix et modalités de financement

Le prix de la formation est fixé à 270 euros TVA non applicable, art. 293 B du CGI / stagiaire. Ce tarif inclus l'intervention de la formatrice, les supports de cours, le passage de l'examen final, l'accès à la connexion wifi.

En revanche, il ne comprend pas, les frais de repas et d'hébergement durant la formation, le matériel informatique.

Différents types de financements sont possibles en fonction de votre situation, n'hésitez pas à nous contacter : campuscanin@laposte.net ou par téléphone au 06 81 01 45 69.

Débouchés

Exercice à titre commercial ou bénévole des activités canines.

Contact/Coordonnées Campus Canin

Campus Canin - Françoise VEILLARD
1659, chemin du colombier 07220 VIVIERS

TEL 06 81 01 45 69
<https://www.campuscanin.com/>